

**REUNION
du CONSEIL MUNICIPAL
Vendredi 26 juin 2015 à 19h00**

=====

Président : Michel PORRIN

Présents : Mmes et Mrs GUILLEMOT C., PASSAQUET C., JOLY A., LEDUC M., DEROGNAT N, JACQUET P., DONIN P.

Absents-excuses : Mr Mme LE SANT K. a donné pouvoir écrit de voter en son nom à Mr GUILLEMOT C., Mr DOSNE P.

Absents: Mr CHAPUY B., Mr JOLY A. absent en début de réunion – point abordé à son arrivée : répartition du Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales

Secrétaire de séance : Mr JACQUET Philippe

Date de convocation : vendredi 19 juin 2015

Le Conseil Municipal, réuni en séance publique le vendredi 26 juin 2015 approuve par signature le compte-rendu de la dernière séance et délibère sur les points suivants :

Répartition du Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales

Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Pour l'année 2015, la communauté de communes de la Vallière propose à ses 9 communes membres d'opter pour une répartition « dérogatoire libre » du prélèvement consistant en la prise en charge de l'intégralité du prélèvement par l'intercommunalité, le Conseil accepte à l'unanimité.

Traitement des boiseries extérieures de la salle polyvalente

Les boiseries extérieures de la salle polyvalente étant infectées par le capricorne, il y a lieu de les traiter avant de réaliser les travaux de ravalement de façades et boiseries programmés cet été. Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de faire réaliser ce traitement par l'entreprise SSB, spécialiste en la matière, pour un montant de 1 320 € TTC.

Délibération modificative du budget n°1

Considérant que le rejet de la trésorerie municipale de Bourg-en-Bresse du mandat, correspondant à la 4^{ème} échéance 2014 de l'emprunt contracté pour la rénovation du four communal, n'a pas été prévu au budget dépenses 2015, il y a lieu de procéder à la modification du budget en affectant une partie de la somme dédiée aux travaux d'accessibilité à cette dépense soit 1 306.51 €. Modification adoptée à l'unanimité par le conseil.

Questions diverses

- Signature de la convention gestion environnementale du tunnel d'assèchement de la vallée Drom/Ramasse avec l'Agek, les communes de Drom, Villereversure et Ramasse le 27 juin 2015.
- La statue Sainte Philomène a retrouvé sa place à l'église après sa restauration. La participation financière de l'association AASSRR sera encaissée après le règlement de la facture.
- Les travaux de prolongement du chemin de la coupe ont été réalisés.
- Les travaux de voirie liés à l'accessibilité sont achevés.
- Un poteau téléphonique Route de la Fruitière est descellé. Orange sera contacté pour réparation.
- Des sacs jaunes déposés sur la chaussée lors du ramassage bimensuel du tri sélectif ont été déchiquetés par les animaux sauvages.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au vendredi 25 septembre 2015 à 19h30